

DIPLOME D'UNIVERSITÉ CADRES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Ce Diplôme d'Université est destiné à former les cadres exerçant dans le champ de la protection de l'enfance. Cette formation a vu le jour dans le cadre d'un partenariat entre l'école de service social de l'IUT Paris Descartes et l'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFSY).

La protection de l'enfance est l'une des principales politiques sociales élaborée par les pouvoirs publics. Elle constitue la mission prioritaire des professionnels intervenant dans le secteur social. La loi du 14 mars 2016 vient de réformer le dispositif de protection et prévoit notamment la formation obligatoire des cadres territoriaux de la protection de l'enfance. Cette formation s'inscrit donc dans la mise en œuvre de la loi de 2016.

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Diplôme d'Université

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : cadres territoriaux de la protection de l'enfance, en exercice.

Prérequis :

- Etre titulaire d'un Bac + 3 et

- Exercer en tant que cadre intervenant dans le champ de la protection de l'enfance pour les départements du 92 et du 78.

Admissibilité : examen approfondi du dossier de candidature, à partir de candidats proposés par les Départements 78 et 92.

Admission : entretien de sélection

OBJECTIFS

Les objectifs généraux de la formation sont les suivants :

- susciter une réflexion sur les pratiques des cadres pour et autour de la mission de protection de l'enfance,
- revisiter les fondamentaux des dispositions législatives et réglementaires,
- impulser un management stratégique et opérationnel.

COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- mieux maîtriser et mettre en application les règles et principes inhérents à la protection de l'enfance,
- questionner et interroger sa pratique professionnelle,
- manager ses équipes de façon stratégique et opérationnelle.

CONTENU DE LA FORMATION

ECTS : European Credits Transfer System

La formation au DU "Cadres de la Protection de l'Enfance" est organisée en cinq modules pour un total de 210 heures :

<p>Module 1 : Psychologie clinique – 49 h Session 1 - Les traumatismes relationnels précoces</p> <p>Sessions 2 et 3 - La protection de l'enfance et approche transculturelle</p> <p>Session 4 - Approche systémique et les processus inconscients : ou l'importance du travail en réseau en protection de l'enfance</p>	<p>Module 2 : Cadre juridique de la protection de l'enfance – 42 h Session 1 - Droit de la famille</p> <p>Session 2 - Cadre juridique de la protection de l'enfance</p> <p>Session 3 - Les obligations professionnelles</p>
<p>Module 3 : Approche sociologique et historique de la protection de l'enfance – 28 h Session 1 - Approche historique de la protection de l'enfance</p> <p>Session 1 - Sociologie de la famille</p>	<p>Module 4 : Action sociale territoriale et management – 28 h Session 1 - Approche stratégique de la politique de l'enfance</p> <p>Session 1 - Le pilotage du dispositif</p>
<p>Module 5 : Les outils professionnels – 63 h Session 1 - Le PPE, sens et portée</p> <p>Session 2 - La compétence évaluative en protection de l'enfance</p> <p>Session 3 : Les écrits professionnels en travail social</p>	<p>Stage optionnel : 40 h</p>

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Marie Rolland, Coordinatrice

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : cours, travaux dirigés, en présentiel à raison de 2 à 4 jours par mois.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité en cours est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Organisation du contrôle des connaissances (*) : la formation est sanctionnée par un contrôle continu comportant une évaluation par module, notées chacune sur 20. L'assiduité est obligatoire : 2 demi-journées d'absences non autorisées peuvent entraîner le refus d'attribution du diplôme.

Validation des études (*) : le diplôme est décerné à tout candidat ayant satisfait aux conditions d'assiduité, et obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des modules. Tous les autres cas relèvent d'une délibération spéciale du jury. Les délibérations du jury sont secrètes.

() extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances 2018/2019. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT Paris Descartes et par la CFVU de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation feront foi.*

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le DU Protection de l'enfance permet de mettre en application les apprentissages théoriques dans le cadre de sa pratique professionnelle, valoriser cette formation dans le champ professionnel.

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidature : <https://appt.parisdescartes.fr/eCandidat3/>

Session de candidature : du 15/03/2019 au 28/06/2019

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps partiel et en discontinu

Dates de la formation : 30/09/2019 au 25/06/2020

Enseignement théorique : 30 jours répartis sur 15 semaines soit 210 heures

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 10 à 20 personnes (groupe dédié formation continue).

COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle : le coût de la formation est pris en charge dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'IFSY pour les Départements 78 et 92, qui auront proposé les candidats (l'IUT Paris Descartes est un établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI à paraître en juillet.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

ECOLE DE SERVICE SOCIAL

☎ 01 76 53 48 16

✉ christine.souchard@parisdescartes.fr

IFSY

☎ 01 61 31 19 11

✉ ydelassus@yvelines.fr

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES : INSCRIPTIONS, CALENDRIER...

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 75

✉ bernadette.amiaud@parisdescartes.fr

LIEU DE LA FORMATION

La formation sera assurée dans les locaux de l'IFSY.

IUT Paris Descartes

143, avenue de Versailles - 75016 PARIS

☎ 01 76 53 47 00

www.iut.parisdescartes.fr



IFSY



27 boulevard Saint Antoine – 78000 VERSAILLES



☎ 01 39 23 15 50


<http://ifsy.yvelines.fr/>

ACCES A L'IUT ET A L'IFSY



 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache
 22, 62, 72, PC1

  Pont du Garigliano

  Pont du Garigliano

 depuis Gare St Lazare : Versailles Rive Droite

   depuis Gare Montparnasse : Versailles Chantiers

  depuis Gare d'Austerlitz : Versailles Rive Gauche puis bus B ou S jusqu'à la station : rue de la Celle